

centre? Des fonds fédéraux sont accordés à la Maison Laurier et le Pearson College of the Pacific peut puiser dans les recettes d'un fonds fédéral en fidéicomis de quatre millions de dollars. Est-ce que la population canadienne, et surtout les Canadiens de l'Ouest, peuvent être assurés que ce centre va rester ouvert? Est-ce que les milliers de personnes qui fréquentent le centre chaque année vont pouvoir continuer de le faire?

**L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)):** Honorables sénateurs, je remercie le sénateur Buckwold d'avoir formulé des instances à cet égard. Je vais m'informer et faire rapport au Sénat.

### LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

#### LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL—LA DÉCISION DE LA COMMISSION DE RÉGLEMENTATION AMÉRICAINE

**L'honorable H.A. Olson:** Honorables sénateurs, je voudrais demander au leader du gouvernement si on a trouvé une solution raisonnablement satisfaisante au différend reconnu par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et par d'autres concernant une décision prise par l'organisme de réglementation des États-Unis sur les frais de transport du gaz naturel. Je ne sais pas si le ministre est familier avec les détails de ce différend, mais je m'attends à ce qu'il le soit. La FERC ou *Federal Energy Regulatory Commission* des États-Unis a pris un règlement interdisant certains frais de transport. A moins qu'on ne trouve une solution, les producteurs de gaz du Canada, dont la plupart sont en Alberta, devront déboursier entre 140 et 400 millions de dollars par année. Cette affaire a défrayé les manchettes il y a dix jours environ. Je n'en ai pas entendu beaucoup parler dernièrement, mais je ne sais pas non plus si le gouvernement a pu résoudre ce problème de façon satisfaisante avec les États-Unis, étant donné ses bonnes intentions que le ministre des Affaires extérieures et d'autres nous ont exposées.

● (1450)

**L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)):** Honorables sénateurs, je suis au courant des faits exposés par l'honorable sénateur mais je n'ai pas d'autre information à lui offrir aujourd'hui sur cette question. Je vais m'informer pour voir s'il y a d'autre information que nous pourrions transmettre demain ou après-demain.

### RÉPONSE DIFFÉRÉE À UNE QUESTION ORALE LES TRANSPORTS

#### LES ATELIERS D'ENTRETIEN DU CN À MELVILLE (SASKATCHEWAN)—LES MISES À PIED ENVISAGÉES

**L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement):** Honorables sénateurs, j'ai une réponse différée à une question posée au Sénat le 28 mai dernier par l'honorable sénateur Argue concernant les mises à pied envisagées aux ateliers d'entretien du CN à Melville en Saskatchewan.

(La réponse suit:)

Les congédiements de Melville découlent d'un programme de réduction des coûts d'exploitation entrepris par la compagnie dans tout le pays en raison de progrès

[Le sénateur Buckwold.]

technologiques survenus récemment dans le secteur ferroviaire et de la concurrence beaucoup plus grande qui règne sur le marché.

Les travaux qui occupaient les 47 employés en question ne sont pas transférés à Winnipeg ni ailleurs. On ne fera plus ces travaux en raison des progrès technologiques survenus dans les méthodes d'exploitation et de la réduction de plus de deux millions de tonnes dans les expéditions de potasse de la Saskatchewan depuis 1980.

Le maire de Melville a rencontré le lundi, 1<sup>er</sup> juin 1987, Ron Lawless, le président-directeur général du Canadien National à Montréal. M. Lawless a promis de vérifier si on ne pourrait pas trouver d'autres travaux pour Melville.

### RÉPONSE À UNE QUESTION AU FEUILLETON L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

#### L'ASSISTANCE À L'INDUSTRIE—ENTREPRISE CAP-BRETON

Question n° 7 au *Feuilleton*—Par l'honorable sénateur Graham:

3 février 1987—Des 511 offres d'assistance faites à l'industrie par *Entreprise Cape Breton* au 7 octobre 1986, (i) combien de ces offres ont été acceptées; (ii) quelles sommes ont été versées à chacune de ces entreprises; (iii) combien d'emplois chacune de ces entreprises compte-t-elle aujourd'hui, et (iv) combien d'entreprises y a-t-il maintenant à Cap-Breton et combien d'emplois ces entreprises comptent-elles à la suite de l'instauration du crédit d'impôt au Cap-Breton?

*Réponse du ministre de l'Expansion industrielle régionale:*

(i) Au 7 octobre 1986, sur les 511 offres d'aide faites à l'industrie par *Entreprise Cap-Breton*, qui incluent également des offres faites par la Division du développement industriel (DDI) de la Société de développement du Cap-Breton, 352 offres auraient été acceptées. L'annexe 1 énumère les 134 sociétés/particuliers ayant reçu des fonds.

(ii) et (iii) La réponse est donnée à l'annexe 1.

(iv) Au 7 octobre 1986, 10 certificats auraient été émis au terme du Programme du crédit d'impôt au Cap-Breton, appuyant ainsi la création de 52 emplois. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, l'identification des compagnies doit être exclue.

### ANNEXE 1

#### OFFRES ACCEPTÉES/FONDS DISPERSÉS AU 7 OCTOBRE 1986

SOCIÉTÉ/ PARTICULIER	SOMME OCTROYÉE	EMPLOIS CRÉÉS/ MAINTENUS
Sid's Machine Shop	9 000 \$	/4
Roy MacLean & Son	55 000	/7
Actpro Services	11 464	/1
Eastern Carbide Tools	10 826	/4
Loravan Development Corp.	25 964	2/
Tartan Bakery	5 000	/16